

Séance du Grand Conseil

Mardi 11 janvier 2011

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Dépôt des questions orales jusqu'à 16h30.

Galette des Rois, offerte par les Boulangers-pâtisseries vaudois, à 17h00

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	<p>Communications</p> <p>Mme la Présidente salue tous les députés pour cette première séance de l'année 2011 et leur souhaite une excellente année, qu'elle espère propice aux échanges. Elle communique aussi que, suite à l'arrêt de la Cour constitutionnelle vaudoise sur l'initiative cantonale "Sauver Lavaux", le comité d'initiative présidé par M. Franz Weber ainsi que le groupe des Verts ont déposé recours auprès du Tribunal fédéral contre ce jugement. Elle annonce également aux députés que le point 11 de l'ordre du jour, concernant le financement de la FAJE (10_MOT_111), ne sera pas traité aujourd'hui en raison de l'absence, pour des motifs familiaux impérieux, de Mme la députée Nuria Gorrite, auteur de la motion en lien avec cette thématique.</p>			
	2.	<p>Dépôts</p> <p>Interpellations: Grégory Devaud; Catherine Labouchère; François Payot; Denis-Olivier Maillefer et consorts. Motion: Raphaël Mahaim et consorts.</p>			
OA	3.	<p>(GC 154) Rapport du Bureau du Grand Conseil et prestation de serment de Madame Elisabeth Delay, nouvelle députée</p> <p>Les conclusions du rapport du Bureau sont adoptées à l'unanimité sans discussion. Il est procédé à l'assermentation de la nouvelle députée.</p>	GC	Yersin J.R.	
RENV-CE	4.	<p>(10_INT_472) Interpellation Frédéric Borloz au nom du groupe radical - Aux ordres des manifestants ou du Parlement ? La cheffe du DFJC ne peut être dans les deux camps ! (Souhaite développer)</p>			
RENV-CE	5.	<p>(10_INT_473) Interpellation Jean-Marie Surer et consorts - Un secrétaire général adjoint "simplement scandaleux" ? (Souhaite développer)</p>			

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-COM	6.	(10_MOT_125) Motion Jean-Michel Dolivo et consorts visant à faciliter l'accès à la justice pour les justiciables non assistés par un mandataire (Souhaite développer et demande le renvoi en comm. avec plus de 20 signatures) Cosignée par au moins vingt députés, la motion est renvoyée directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.	DINT		
OA	7.	(353) EMPD accordant un crédit d'ouvrage de CHF 7'000'000.- pour les travaux de renouvellement des installations électromécaniques des galeries de Cheseaux, RC 401 et de Marcolet, RC 82, commune de Crissier(1er débat) (1er débat): l'entrée en matière sur le projet de décret est acceptée à l'unanimité sans discussion. Les articles 1 et 2 sont acceptés à l'unanimité. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat est présentée et est acceptée à l'unanimité (majorité des deux tiers requise). (2ème débat): art. 1 et 2 acceptés. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de décret est adopté par 87 oui, soit à l'unanimité (majorité absolue nécessaire, conformément à l'art. 102 al. 2 LGC).	DINF.	Truffer J.J.	
TRAITE	8.	(10_INT_371) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jérôme Christen et consorts relative aux procédures d'appel d'offres nécessaires à une saine gestion des deniers publics - Cas du Home du Vallon à La Tour-de-Peilz	DINF.		
OA	9.	(347) Exposé des motifs et projet de décret autorisant l'institution "Orphelinat Desponds-Montagnon" à vendre son domaine principalement à un agriculteur ainsi qu'à l'Etat de Vaud, et prononçant la dissolution de l'institution dont la fortune sera intégralement versée au Fonds pour la protection de la jeunesse et en faveur de l'enfance malheureuse et abandonnée(1er débat) (1er débat): l'entrée en matière sur le projet de décret est acceptée avec quelques abstentions. Les articles 1 et 2 sont acceptés avec une abstention. Les articles 3 et 4 sont acceptés avec quelques abstentions. Fin du 1er débat.	DFJC.	Chollet J.L.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 11 janvier 2011

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	10.	(324) Exposé des motifs et projet de décret autorisant le Conseil d'Etat à ratifier l'Accord intercantonal sur l'harmonisation des régimes de bourses d'études(1er débat) (1er débat): l'entrée en matière sur le projet de décret est acceptée à la majorité, moins cinq avis contraires. L'article 1 est accepté. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat est présentée et est acceptée à la majorité, moins un avis contraire et quatre abstentions (majorité des deux tiers requise). (2ème débat): art. 1 accepté Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de décret est adopté à la majorité, moins cinq avis contraires.	DFJC.	Wehrli L.	
RENV-T	11.	(10_MOT_111) Motion Nuria Gorrite et consorts demandant que l'Etat de Vaud finance la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) de façon équitable, transparente, lisible dans la durée et conforme aux engagements pris	DFJC	Dufour C.E.	18/01/2011
TRAITE	12.	(10_INT_389) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Bertrand Clot et consorts intitulée "Dispositif anticyclique vaudois : prime au contrat d'apprentissage"	DFJC.		
TRAITE	13.	(10_INT_350) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Aliette Rey-Marion au nom du groupe UDC : Haras national d'Avenches, soixante places de travail et la responsabilité de la génétique de la dernière race chevaline indigène menacées !	DEC.		

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA+M	14.	<p>(305) Exposé des motifs et projets de lois modifiant la loi sur les impôts communaux (LICom) et la loi sur les impôts directs cantonaux (LI) et rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la motion Jacques Haldy et consorts - Pour permettre aux communes de financer leurs frais d'infrastructures en cas d'adoption d'un plan d'affectation(1er débat)</p> <p>(1er débat): l'entrée en matière sur les projets de lois est acceptée à l'unanimité. Projet de loi modifiant la loi sur les impôts communaux: art. 4b: amdt com à l'al. 1 est accepté à la majorité, moins deux avis contraires. Amdt com à l'al. 4 est accepté à l'unanimité. Art. 4b amendé accepté à l'unanimité. Art. 4c et 4d acceptés sans discussion. Art. 4e: amdt com, sous-amendé par J. Haldy, à l'al. 3 accepté à l'unanimité. Art. 4e amendé accepté à l'unanimité. Fin du 1er débat. Projet de loi modifiant la loi sur les impôts directs cantonaux: art. 70 accepté. Art. 74: amdt com à l'al. 3 (suppression de l'al. 3) est accepté à l'unanimité. Art. 74 amendé accepté. Fin du 1er débat.</p> <p>Une demande de 2ème débat immédiat est présentée et acceptée à la majorité, moins quelques avis contraires et abstentions (majorité des deux tiers requise).</p> <p>(2ème débat): Projet de loi modifiant la loi sur les impôts communaux: art. 4b, 4c, 4d et 4e acceptés à l'unanimité sans discussion. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de loi est adopté sans discussion à l'unanimité. Projet de loi modifiant la loi sur les impôts directs cantonaux: art. 70 et 74 acceptés. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de loi est adopté à l'unanimité sans discussion.</p> <p>Les conclusions du rapport de la commission sur le rapport du Conseil d'Etat sur la motion Haldy sont adoptées à l'unanimité (acceptation du rapport).</p>	DEC.	Poncet G.	
RENV-CE	15.	<p>(09_POS_143) Postulat Grégoire Junod et consorts pour un plan d'action de lutte contre la sous enchère salariale en lien avec la sous-traitance</p> <p>Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées par 69 oui, 53 non et 4 abstentions (prise en considération totale du postulat et renvoi au Conseil d'Etat).</p>	DEC, DINF	Mattenberger N.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 11 janvier 2011

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RET	16.	(09_POS_167) Postulat Edna Chevalley et consorts concernant les problèmes de santé et sécurité au travail L'auteur du postulat décide de le retirer.	DEC	Roulet C.	
RENV-CE	17.	(09_MOT_087) Motion Grégoire Junod et consorts concernant la lumière naturelle au travail et demandant de traiter le problème à la source La transformation de la motion en postulat est acceptée par son auteur. Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées par 64 oui, 60 non et 2 abstentions (prise en considération de la motion transformée en postulat et renvoi au Conseil d'Etat). A l'appel nominal, le précédent vote est confirmé par 68 oui, 62 non et aucune abstention.	DEC	Roulet C.	
RENV-T	18.	(10_POS_189) Postulat Grégoire Junod et consorts au sujet du soutien à la formation professionnelle des chômeurs et des moyens mis à disposition	DEC	Dolivo J.M.	18/01/2011
RENV-T	19.	(09_INT_310) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Michèle Gay Vallotton et consorts concernant les nanoparticules et la sécurité au travail	DEC.		18/01/2011
RENV-T	20.	(10_INT_360) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Félix Glutz demandant quelles sont les conséquences de la libre circulation des personnes pour le canton de Vaud	DEC.		18/01/2011
RENV-T	21.	(10_POS_185) Postulat Yves Ferrari et consorts - Une journée hebdomadaire sans viande ni poisson... un pas alimentaire vers la société à 2'000 W	DEC	Haenni F. (Majorité), Ferrari Y. (Minorité)	18/01/2011
RENV-T	22.	(10_INT_326) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Alexis Bally et consort concernant LLavaux	DEC.		18/01/2011
RENV-T	23.	(09_INT_316) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean-Michel Favez relative à la multiplication des obstacles à un accès public étendu aux rives du lac Léman	DEC.		18/01/2011
RENV-T	24.	(10_INT_388) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Isabelle Chevalley - Assez d'obstruction administrative à la pose des panneaux solaires!	DEC.		18/01/2011
RENV-T	25.	(231) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Sandrine Bavaud et consorts pour que le canton mette fin à l'isolement, voire à l'exploitation, des femmes sans-papiers travaillant dans l'économie domestique	DINT	Jaquet-Berger C. (Majorité), Grobéty P. (Minorité)	18/01/2011

Séance du Grand Conseil

Mardi 11 janvier 2011

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	26.	(10_PET_052) Pétition de soutien à la famille Kamishi-Uksmajmli	DINT	Savary M.	18/01/2011
RENV-T	27.	(10_PET_054) Pétition demandant de surseoir aux renvois des familles R. Hailat et J. Assefa	DINT	Berseth Hadeq V.	18/01/2011
RENV-T	28.	(09_INT_304) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Martinet au nom du Groupe des Verts concernant le renvoi manu militari d'un requérant d'asile mineur non accompagné	DINT.		18/01/2011
RENV-T	29.	(10_INT_344) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Serge Melly au sujet des divers problèmes générés par les accords Dublin II	DINT.		18/01/2011
RENV-T	30.	(09_INT_318) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Stéphane Montangero demandant si les accords de Dublin obligent à renvoyer les requérants d'asile en pyjama et où est le respect des droits humains sur sol vaudois	DINT.		18/01/2011

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :